

Année scolaire 2011-2012

Parcours

*Programme de
TECHNOLOGIE DE L'ESTIMATION
ET DE L'ÉVALUATION EN BÂTIMENT
(221.D0)*

*Karine Sawyer, Aide pédagogique individuelle
Local 1001-5, poste 4235
sawyerk@cdrummond.qc.ca
Département de TEEB, local 1324, poste 5300*

Février 2011

Table des matières

1. Finalité et buts du programme technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	4
2. Du DEC au BAC.....	4
3. Conditions d'admission	5
4. Statut de l'étudiant	6
5. Reconnaissance de cours.....	6
6. Incomplet pour un cours	6
7. Profil de formation.....	6
8. Stages	6
9. Aide à la réussite	7
10. Incidence d'un échec ou d'un abandon de cours.....	7-8
11. Plans de cours	8
12. Révision de note.....	8
13. Calendrier scolaire	8
14. Portail et cote de rendement (CRC).....	8-9
15. Règles de sanction.....	9
16. Exigences de réussite	10
17. Composantes du programme Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	
- Formation générale commune	10
- Formation générale propre.....	11
- Formation générale complémentaire.....	12
- Formation spécifique	13
Grilles de cheminement.....	15 à 18
18. Récupération d'un cours échoué.....	19
19. Plagiat ou fraude.....	19
20. L'épreuve synthèse de programme.....	20
21. Les cours de mise à niveau.....	21
22. Cours Centre d'aide en français, formation pour les aidants.....	22
23. Cours Centre d'aide en anglais, formation pour les aidants	23

Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages
Règlement pédagogique et leur incidence sur le cheminement scolaire

1. FINALITÉ ET BUTS DU PROGRAMME TECHNOLOGIE DE L'ESTIMATION ET DE L'ÉVALUATION

Finalité du programme

Le programme Technologie de l'estimation et de l'évaluation vise à former des personnes aptes à exercer l'une ou l'autre des professions suivantes : estimatrice ou estimateur en construction, ou technicienne ou technicien en évaluation immobilière.

Buts généraux

La composante de formation spécifique du programme technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment vise à :

- Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession;
- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle;
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement de savoirs professionnels;
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne.

Objectifs du programme

Les professions du secteur du bâtiment et des travaux publics sont actuellement et seront dans les prochaines années en demande sur le marché du travail. L'estimation et l'évaluation en bâtiment ne font pas exception à cette règle, et la grande majorité des finissants se trouvent un emploi dans leur domaine de formation.

Chaque année, le programme accueille des étudiants provenant de plusieurs régions du Québec. Après leurs cours, ces étudiants retournent dans leur région et y trouvent facilement du travail dans leur domaine de formation.

Le nouveau programme de formation *Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment* 221.D0 offre deux profils :

Profil : Estimation en construction (221.DA)

Ce profil vise à offrir une solide formation à l'étudiant dans le domaine de l'estimation et à élargir sa formation dans le domaine de l'évaluation. L'atteinte des compétences du programme est faite dans un contexte d'apprentissage se rapprochant de la vie professionnelle.

Profil : Évaluation immobilière (221.DB)

Ce profil vise à offrir une solide formation à l'étudiant dans le domaine de l'évaluation et à élargir sa formation dans le domaine de l'estimation.

2. DU DEC AU BAC

La durée normale du programme *Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment* est de six trimestres. Au terme de ses études l'étudiant obtient un diplôme d'études soit en *Technologie de l'estimation en construction* 221.DA soit en *Technologie de l'évaluation immobilière* 221.DB ou les deux. Il devient admissible à l'université dans des programmes tels que le *Baccalauréat en génie de la construction*, *Certificat en gestion de la construction*, *Baccalauréat en études urbaines* avec une mineure en *Immobilier*. Il y a aussi la possibilité de faire partie, de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec.

L'étudiant qui souhaite se qualifier pour un programme d'études universitaires autre que ceux mentionnés précédemment est invité à consulter l'aide pédagogique qui saura lui suggérer le chemin approprié.

3. CONDITIONS D'ADMISSION

1. Satisfaire aux conditions générales d'admission au collégial.

La preuve de la réussite des conditions générales d'admission au collégial est exigée pour le 15 août en vue d'une admission demandée pour trimestre d'automne ou pour le 15 janvier en vue d'une admission demandée pour le trimestre d'hiver.

De plus, certaines exigences particulières d'admission sont imposées à certains étudiants :

- un programme d'encadrement particulier si les résultats obtenus au secondaire sont inférieurs à 70 %;
- un cours de mise à niveau en français si les résultats obtenus au secondaire en Écriture (520) se situent entre 60% et 65% et en Français, note globale (506) entre 60% et 70% et moyenne générale de moins de 75%;
- un contrat d'études si vous avez échoué plus d'un cours à votre dernier trimestre au collégial ou si vous avez échoué deux fois le même cours;
- un test pour juger de la maîtrise de la langue d'enseignement si les études secondaires ont été suivies dans une autre langue que le français. Le résultat au test peut entraîner un refus d'admission;
- un test pour juger de la maîtrise de la langue anglaise si les études secondaires ont été suivies à l'extérieur du Canada;
- un étalement du programme d'études si la qualité du dossier scolaire l'exige.

2. Satisfaire aux conditions particulières, c'est-à-dire avoir réussi les cours du secondaire suivants :

- math CST 4^e sec. ou mathématiques 436
- STE ou SE 4^e sec. ou sciences physiques 436
- ou leurs équivalents.

Il est à noter que les étudiants soumis à un programme d'encadrement particulier (PEP) ou à un contrat d'études doivent signer un contrat. Tant que l'étudiant ne signe pas son contrat, il n'a pas accès à son horaire. Les contrats d'études sont imposés pour le trimestre en cours. L'évolution du dossier de réussite de l'étudiant sera prise en compte pour la suite. Les coordonnateurs des comités de programme seront informés, dès le début du trimestre, du nom des étudiants de leur programme qui sont visés par les contrats d'études.

4. STATUT DE L'ÉTUDIANT

Pour être reconnu à temps plein, l'étudiant doit être inscrit à quatre cours minimum ou suivre cent quatre-vingts heures de cours durant un trimestre (douze heures par trimestre). L'étudiant inscrit à moins de quatre cours ou qui suit moins de cent quatre-vingts heures de cours durant un trimestre aura un statut temps partiel.

À moins d'être déclaré en fin de DEC, des frais de scolarité sont exigés aux étudiants à temps partiel.

Toutefois, nous vous rappelons qu'un cours confirmé non fréquenté n'est pas considéré pour établir le statut temps plein.

5. RECONNAISSANCE DE COURS

Certains cours réussis dans une autre version du programme ou dans un autre programme ou dans le cadre d'une immersion en langue peuvent être comptabilisés. L'étudiant consulte l'aide pédagogique pour se faire reconnaître ces cours, s'il y a lieu.

6. INCOMPLET POUR UN COURS

Il existe deux types d'incomplet : un incomplet permanent et un incomplet temporaire (article 4.8 de la PIEA).

incomplet temporaire : La mention IT apparaît au bulletin d'études collégiales lorsqu'un étudiant qui, à cause de raisons majeures, ne peut respecter les délais relatifs à la *dernière évaluation*. Il peut alors se voir attribuer la mention «incomplet temporaire». L'incomplet temporaire de cours consiste en un délai exceptionnel accordé à un étudiant pour se voir attribuer la note finale d'un cours. La mention devra être remplacée par une note finale dans un délai fixé par l'enseignant, mais n'excédant pas un trimestre. Il s'agit d'une entente entre l'étudiant et l'enseignant. L'enseignant et l'étudiant doivent signer le formulaire prévu à cet effet.

incomplet permanent : La mention IN apparaît au bulletin d'études collégiales lorsqu'elle traduit un cas de force majeure justifiant un incomplet permanent pour l'étudiant. L'étudiant doit s'adresser à son aide pédagogique afin de lui faire part de sa situation. Il lui remettra, alors, le formulaire « Rapport médical » qu'il devra faire compléter par le professionnel concerné. Lorsque le rapport médical, dûment rempli, est remis à l'aide pédagogique, ce dernier s'assure de faire le suivi auprès du registraire. Si tout est conforme, la mention IN apparaît au dossier de l'étudiant.

La demande d'incomplet doit se faire à la session concernée par la mention IN.

La distinction entre les deux types d'incomplet ainsi que les règles et les procédures à suivre sont indiquées dans la PIEA (article 4.8) et le règlement pédagogique (article 8) présentés à la fin de ce PARCOURS.

7. PROFIL DE FORMATION

Les étudiants des profils *Estimation en construction et Évaluation en bâtiment* suivent tous les mêmes cours. C'est à partir du troisième trimestre que les étudiants du profil *Évaluation en bâtiment* commencent à suivre des cours spécifiques de leur profil.

Le programme est organisé de manière à permettre aux étudiants une séquence progressive de leurs apprentissages.

8. STAGES

En plus de bénéficier de cours de qualité, les étudiants du programme *Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment* pourront participer à des stages en alternance travail-études (ATE).

9. AIDE À LA RÉUSSITE

Au Cégep de Drummondville, on met tout en oeuvre pour aider l'étudiant à développer son autonomie et la prise en charge de ses études. À différents niveaux, l'étudiant est identifié comme une personne qui agit sur sa formation. En effet, l'étudiant est appelé à faire ses démarches de façon autonome et responsable dans tous les gestes qu'il doit poser :

- dans sa démarche d'admission;
- dans le choix de son programme d'études;
- dans le choix de ses cours, lorsque requis;
- dans sa démarche d'information;
- dans la réalisation de ses apprentissages scolaires;
- dans sa demande d'aide lorsqu'il en a besoin;
- dans la planification de ses activités.

Comme la réussite est au cœur des priorités du Cégep de Drummondville, le Collège s'est doté d'un **Plan de réussite**. Un dépliant expliquant les grandes lignes de ce plan vous sera remis. Vous y trouverez les principaux objectifs du **Plan de réussite** et une liste des différentes personnes intervenant dans votre cheminement scolaire. N'hésitez pas à les consulter afin d'obtenir de l'aide.

Dans toutes ces actions, l'étudiant a la responsabilité initiale de faire ce qu'il a à faire dans le respect de certaines normes, dans des délais prescrits, selon des modalités déterminées. En un mot, il est appelé à poser des gestes de façon responsable dans la poursuite de ses fins. Nul besoin d'insister sur le fait que l'étudiant responsable peut s'éviter certaines déceptions, notamment en respectant les délais fixés. Le CÉGEP met à la disposition de l'étudiant **les ressources et les outils** lui facilitant ses démarches. C'est pour faciliter la compréhension du programme de l'étudiant, pour lui permettre de faire des choix éclairés, en connaissance de cause, que le document PARCOURS a été élaboré.

Le **Centre d'information scolaire et professionnelle** est situé au local 1001. Le Centre est ouvert tous les jours de la semaine. Vous y trouvez des documents d'information sur les programmes d'études (au collégial, à l'université et au secondaire professionnel), le nom des établissements offrant la formation et les exigences spécifiques pour y être admis. **Les programmes d'études sont nombreux et variés. Les exigences liées à l'admission peuvent varier d'un établissement à l'autre. L'étudiant a la responsabilité de s'informer.**

L'**aide pédagogique** responsable du programme et la **conseillère en orientation** sont des ressources précieuses. N'hésitez pas à vous y référer.

LES CENTRES D'AIDE :

< en français	local 2207
< en méthodologie du travail intellectuel	local 2207
< en langues	local 2207
< en sciences humaines.....	local 2207
< en sciences.....	local 2207
< en mathématiques	local 2207

Le **Centre de documentation** met à la disposition des étudiants des ouvrages dans tous les domaines d'études. Un personnel qualifié est disponible pour aider les étudiants.

10. INCIDENCE D'UN ÉCHEC OU D'UN ABANDON D'UN COURS

Le Cégep encourage l'étudiant à persévérer dans ses études. Cependant, l'étudiant a la possibilité d'abandonner certains cours en respectant les dates prévues pour les abandons. Toutefois, l'étudiant a l'obligation de conserver au minimum un cours de formation générale ainsi qu'un cours de formation spécifique à son programme d'études.

Des situations particulières (ex : échec, abandon, incomplet, etc.) peuvent entraîner un retard dans le cheminement ou la fin de D.E.C. de l'étudiant. Afin d'éviter de retarder d'un trimestre, voire d'une année, la fin de ses études, l'étudiant peut alors décider de suivre un cours par correspondance ou un cours d'été. Pour cet étudiant, le Cégep de Drummondville offre à

toutes les sessions, incluant la session d'été, la possibilité de s'inscrire à des cours par correspondance. De plus, bien que le Cégep de Drummondville n'offre pas en ses lieux de cours d'été, il est tout de même possible de suivre un tel cours dans un autre collège (ex : Cégep de Sherbrooke, Cégep de Trois-Rivières, Cégep de St-Hyacinthe, etc.). Dans les deux cas, il s'agira d'un cours suivi en commandite et qui sera reconnu par notre collège.

La date limite d'abandon est le dernier jour ouvrable précédent le 20 septembre pour le trimestre d'automne et le 15 février pour le trimestre d'hiver. Tout cours abandonné après les dates limites sera considéré comme échoué.

Enfin, pour connaître les modalités et les frais d'inscription à un cours d'été ou par correspondance, l'étudiant doit obligatoirement rencontrer l'aide pédagogique de son programme d'études.

11. PLANS DE COURS

Les plans de cours sont présentés dès les premiers cours. Outre les contenus des cours, les plans de cours contiennent les précisions concernant les modalités de participation en classe et d'évaluations.

12. RÉVISION DE NOTE

L'étudiant peut, s'il le désire, obtenir une révision de l'évaluation d'un travail ou d'un examen. Toutefois, les règles diffèrent selon que cette demande s'effectue en cours de trimestre ou à la fin de ce dernier.

Pour une révision de note en cours de trimestre, les modalités changent selon le cours auquel l'étudiant est inscrit. Il devra donc se référer au plan de cours qui présente normalement la démarche à suivre. Sinon, il peut se référer à la PDEA (Politique départementale d'évaluation des apprentissages) à laquelle se rattache le cours pour lequel il demande une révision. De façon générale, la demande de révision de note se fait auprès de l'enseignant du cours visé. Si la réponse de l'enseignant n'est pas à la satisfaction de l'étudiant et qu'il se croit toujours lésé dans ses droits, il peut amener sa demande de révision de note auprès du coordonnateur de département concerné qui voit, alors, à former un comité.

Pour une révision de note finale, les modalités sont identiques, peu importe le programme auquel l'étudiant est inscrit. Ce dernier doit donc se référer à l'article 4.6 de la PIEA (Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages). Par ailleurs, les règles et procédures sont clairement présentées sous l'article 10 du règlement pédagogique numéro 3.

13. CALENDRIER SCOLAIRE

Le calendrier scolaire précise notamment les dates du début et la fin du trimestre, du début et la fin de la période d'examens, la date limite pour abandonner un cours, la semaine de mise à jour et de lecture. Le calendrier scolaire est présenté dans l'Agenda guide remis aux étudiants en début d'année scolaire ou sur le site du Cégep de Drummondville : www.cdummond.qc.ca puis cliquez sur calendrier et calendrier scolaire.

14. Portail et cote de rendement (CRC)

Le Cégep de Drummondville utilise le portail du Cégep de Drummondville, service en ligne, disponible aux étudiants à l'adresse suivante : www.cdummond.omnivox.ca/intr puis cliquez sur Mes services Omnivox. L'étudiant s'y réfère pour le choix de cours, la consultation et la remise de l'horaire, la modification de l'horaire, la grille de cheminement, les résultats aux évaluations, la fréquentation scolaire, le dossier personnel, le relevé de notes. Les étudiants ont aussi accès à **Repères**. Ce site contient des informations très utiles pour l'étudiant qui souhaite s'informer sur les programmes d'études, les professions, les établissements scolaires et le marché du travail.

Adresse courriel

Nous vous rappelons que le cégep a attribué à chaque étudiant une adresse courriel. Toute communication venant du personnel du cégep se fera par le biais de cette adresse courriel. Par conséquent, il est important de relever ton

courriel de manière régulière.

Cote de rendement au collégial (CRC)

La CRC est utilisée par les universités lorsqu'une sélection s'impose principalement en raison du contingentement. La CRC combine pour chaque cours suivi par un étudiant deux informations : un indicateur de la position de cet étudiant en fonction de la note obtenue dans son groupe et un indicateur de la force relative de ce groupe. Les cours échoués à un premier trimestre d'inscription au collégial ne comptent que pour le quart des unités qui leur sont attribuées. La plupart des cotes de rendement se situent entre 15 et 35.

Programme d'études amorcé à un trimestre d'hiver

L'étudiant qui amorce un programme d'études à un trimestre d'hiver devra normalement prévoir un trimestre ou une année de plus que le temps normalement requis pour compléter ce programme.

Étalement volontaire du programme

Un étudiant peut demander un étalement de son programme d'études sur un trimestre ou une année de plus que le temps normalement requis. L'étalement du programme peut aider certaines personnes qui ont des responsabilités familiales, des difficultés d'apprentissage, des obligations personnelles à mieux organiser leur temps d'études et ainsi se placer dans une situation favorable à leur réussite.

15. RÈGLES DE SANCTION DES ÉTUDES

Pour tout programme d'études débuté à partir du trimestre d'automne 1994, un diplôme d'études collégiales (DEC) sera décerné à l'étudiant qui aura réussi :

1. L'ensemble des compétences et des cours prévus au programme d'études (voir la grille de cheminement à la section)
2. L'épreuve synthèse propre au programme (voir les préalables et la définition à la section)
3. L'épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature

Les étudiants inscrits au troisième cours en Langue d'enseignement et littérature (*Littérature québécoise* 601-103-MQ) sont convoqués à l'épreuve uniforme à la date imposée par le ministre.

Les étudiants qui ont suivi l'ancienne séquence de cours (cours de français obligatoires réussis avant 1994) s'informent auprès de l'aide pédagogique pour connaître les moyens mis à leur disposition pour se préparer à l'épreuve uniforme.

L'étudiant qui n'est pas inscrit au cours *Littérature québécoise* 601-103-MQ et qui doit s'inscrire à l'épreuve uniforme s'informe auprès du personnel du secrétariat pédagogique pour connaître les modalités d'inscription.

Note : Le but de l'épreuve uniforme est de vérifier si l'étudiant possède, au terme des trois cours de formation générale commune en langue d'enseignement et littérature, les compétences suffisantes en lecture et en écriture pour comprendre des textes littéraires et pour énoncer un point de vue critique pertinent, cohérent et écrit dans une langue correcte. L'étudiant doit rédiger une dissertation critique à partir de textes littéraires sur lesquels il appuie sa réflexion. L'étudiant dispose de quatre heures trente minutes pour prendre connaissance des textes qui lui sont présentés et pour rédiger un texte de 900 mots. L'évaluation est faite en fonction de trois ou (quatre) critères : la compréhension et la qualité de l'argumentaire, la structure du texte et la maîtrise de la langue.

16. EXIGENCES DE RÉUSSITE

Le Cégep considère que l'étudiant ne satisfait pas aux exigences de réussite fixées lorsqu'il rencontre l'une des difficultés suivantes :

- a) il échoue un cours pour la deuxième fois;
- b) il échoue plus d'un cours, mais moins de la moitié des cours auxquels il est inscrit;
- c) il échoue la moitié ou plus de la moitié des cours auxquels il est inscrit à une session donnée.

L'étudiant devra s'engager par écrit, en signant un contrat d'étude, à respecter les mesures d'encadrement qui lui sont imposées. La signature du contrat d'étude est obligatoire pour que l'étudiant soit autorisé à poursuivre ses études. (règlement pédagogique # 3)

17. COMPOSANTES DU PROGRAMME TECHNOLOGIE DE L'ESTIMATION ET DE L'ÉVALUATION EN BÂTIMENT

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

Le programme de diplôme d'études collégiales en *Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment* comprend 4 composantes :

A. Une composante de formation générale commune

◆ langue d'enseignement et littérature (français)---	☞	7 1/3 unités, 3 cours
◆ langue seconde (anglais) -----	☞	2 unités, 1 cours
◆ philosophie -----	☞	4 1/3 unités, 2 cours
◆ éducation physique -----	☞	3 unités, 3 cours

LA FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

La formation générale commune est similaire pour tous les programmes de diplôme d'études collégiales (DEC). Elle totalise 16 2/3 unités (9 cours) réparties comme suit :

- ◆ 3 cours de français, langue d'enseignement et littérature, 7 1/3 unités;
- ◆ 2 cours de philosophie, 4 1/3 unités;
- ◆ 1 cours d'anglais, Langue seconde, 2 unités;
- ◆ 3 cours d'éducation physique, 3 unités.

A. Le français, langue d'enseignement et littérature

- ◆ 601-101-MQ Écriture et littérature
Objectif 4EF0 : Analyser des textes littéraires ;
- ◆ 601-102-MQ Littérature et imaginaire
Objectif 4EF1 : Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés ;
- ◆ 601-103-MQ Littérature québécoise d'époques et de genres variés.
Objectif 4EF2 : Apprécier des textes de la littérature québécoise.

Pour accéder au cours suivant, l'étudiant doit avoir réussi le cours précédent.

B. La philosophie

- ◆ 340-101-MQ Philosophie et rationalité
Objectif 4PH0 : Traiter d'une question philosophique ;
- ◆ 340-102-MQ L'être humain
Objectif 4PH1 : Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Le premier cours est préalable au second.

C. L'anglais, langue seconde

L'objectif général visé est d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Les résultats obtenus au secondaire déterminent le niveau de classement de l'étudiant.

- ◆ 604-100-MQ Anglais de base (niveau 1)
Objectif 4SA0 : Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- OU ◆ 604-101-MQ Langue anglaise et communication (niveau 2)
Objectif 4SA1 : Communiquer en anglais avec une certaine aisance;
- OU ◆ 604-102-MQ Langue anglaise et culture (niveau 3)
Objectif 4SA2 : Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires;
- OU ◆ 604-103-MQ Culture anglaise et littérature (niveau 4)
Objectif 4SA3 : Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

D. L'éducation physique

- ◆ 109-101-MQ Activité physique et santé
Objectif 4EP0 : Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé;
- ◆ 109-102-MQ Activité physique et efficacité
Objectif 4EP1 : Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique;
- ◆ 109-103-MQ Activité physique et autonomie
Objectif 4EP2 : Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Les deux premiers cours sont préalables au troisième cours.

Le document *Parcours, Éducation physique*, disponible au secrétariat de votre aide pédagogique (local 1001-2), ainsi que le *Portail du Cégep de Drummondville* présentent la description des cours offerts en éducation physique.

À noter : le nombre d'étudiants inscrits détermine si ce cours offert sera donné. De plus, certains cours sont contingentés.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

B. Une composante de formation générale propre

- | | | |
|--|---|-------------------|
| ◆ langue d'enseignement et littérature (français)----- | ☞ | 2 unités, 1 cours |
| ◆ langue seconde (anglais) ----- | ☞ | 2 unités, 1 cours |
| ◆ philosophie ----- | ☞ | 2 unités, 1 cours |

La formation générale propre propose des activités d'apprentissage en lien avec le champ d'études. Les cours de formation générale propre sont suivis après la réussite des cours de formation générale commune. Ils totalisent 6 unités (3 cours) ainsi répartis :

- ◆ 1 cours de langue d'enseignement et littérature (Français des sciences de la personne), 2 unités;
- ◆ 1 cours de langue seconde (anglais), 2 unités;
- ◆ 1 cours de philosophie (Philosophie des sciences de la personne), 2 unités.

A. Langue d'enseignement et littérature

- ◆ Objectif 4EFP : Produire différents types de discours oraux et écrits (601-400-DM).

B. Anglais, langue seconde

Le niveau du cours de formation générale propre en anglais dépend du niveau du cours de formation générale commune suivi par l'étudiant. L'étudiant poursuit ses apprentissages de l'anglais selon le même niveau.

- ◆ Objectif 4SAP : Communiquer en anglais de façon simple, en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études; (niveau 1) (604-FP0-DM)

- OU ♦ Objectif 4SAQ: Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études; (niveau 2) (604-FP1-DM)
- OU ♦ Objectif 4SAR : Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études; (niveau 3) (604-FP2-DM)
- OU ♦ Objectif 4SAS : Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours. (niveau 4) (604-FP3-DM)

C. Philosophie

Objectif 4PHP : Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine (340-400-DM).

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

C. Une composante de formation générale complémentaire

- ♦ choix d'activités d'apprentissage dans deux domaines permis ou dans les deux ensembles d'un même domaine. -----☞ 4 unités, 2 cours

Les domaines de la formation générale complémentaire comprennent généralement deux ensembles. Les cours de l'ensemble 1 ont une portée plus générale. Les cours de l'ensemble 2 permettent l'étude des problématiques particulières ou la réalisation d'apprentissages plus spécifiques.

La formation complémentaire permet à l'étudiant de compléter sa formation par des cours choisis dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique de son programme. Conséquemment, les étudiants inscrits au programme de Technologie d'estimation et d'évaluation du bâtiment n'ont pas accès aux cours des domaines 2 et 4.

Les étudiants du programme Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment ont accès aux 4 domaines suivants

Domaine 1: Sciences humaines

- ♦ Objectif 000V : Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1);
- ♦ Objectif 000W : Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines (ensemble 2).

Domaine 3: Langue moderne

- ♦ Objectif 000Z : Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1);
- ♦ Objectif 0010 : Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2);
- ♦ Objectif 0067 : Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne (ensemble 3).

Domaine 5 : Arts et esthétique

- ♦ Objectif 0013 : Apprécier diverses formes d'art issues de pratique d'ordre esthétique (ensemble 1)
- ♦ Objectif 0014 : Réaliser une production artistique (ensemble 2)

Domaine 6 : Problématiques contemporaines

- ♦ Objectif 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 1).
- ♦ Objectif 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire (ensemble 2).

L'étudiant peut choisir ses cours complémentaires dans deux domaines différents ou dans un même domaine. L'étudiant qui choisit un seul domaine doit suivre un cours de l'ensemble 1 et un cours de l'ensemble 2.

Le document *Parcours, cours complémentaires*, disponible au secrétariat de votre aide pédagogique (local 1001-2), ainsi que le *Portail du Cégep de Drummondville* présentent une description des cours offerts en formation complémentaire.

À noter : le nombre d'étudiants inscrits détermine si le cours offert sera donné. De plus, certains cours sont contingentés.

TOTAL EN FORMATION GÉNÉRALE -----☞ 26 2/3 unités, 14 cours

FORMATION SPÉCIFIQUE

D. Une composante de formation spécifique

La composante de formation spécifique caractérise chacun des programmes d'études.

Tronc commun

- 036A Analyser une construction au regard des systèmes qui la composent.
- 036B Analyser une construction au regard des matériaux et des méthodes d'exécution.
- 036C Interpréter des plans et des devis.
- 036D Effectuer le traitement informatisé de données techniques.
- 036E Déterminer des quantités de produits, de matériaux et de travaux de construction.
- 036F Proposer des équivalences pour des produits et des matériaux de construction.
- 036G Appliquer les règles de santé et de sécurité sur les chantiers de construction.
- 036H Interagir en contexte professionnel.

Voie de spécialisation Estimation en construction

- 036J Analyser la fonction de travail
- 036K Se référer aux phases de développement et d'exécution d'un projet de construction.
- 036L Produire des dessins techniques.
- 036M Se reporter à la législation applicable aux domaines de la construction et de l'estimation.
- 036N Analyser des dossiers d'appels d'offres.
- 036P Structurer un référentiel concernant les éléments du coût d'un projet de construction.
- 036Q Effectuer la prévision du coût d'un projet pour un bureau offrant des services en architecture ou en ingénierie.
- 036R Lier l'état d'une construction ou d'un site et l'exécution de travaux de construction.
- 036S Élaborer, pour une entreprise générale de construction, une soumission à forfait pour un projet exécuté de façon traditionnelle.
- 036T Estimer le prix d'une soumission pour des travaux de préparation d'un site.
- 036U Estimer le prix d'une soumission pour les travaux de structure.
- 036V Estimer le prix d'une soumission pour des travaux d'enveloppe et d'aménagement intérieur.
- 036W Planifier les travaux d'un chantier de construction.

Voie de spécialisation Évaluation immobilière

- 036X Analyser la fonction de travail.
- 036Y Cerner les paramètres fondamentaux de l'évaluation immobilière.
- 036Z Analyser les déterminants sur lesquels se fonde la valeur immobilière.
- 0370 Se reporter à la législation concernant l'évaluation immobilière.
- 0371 Rechercher des données relatives à l'évaluation d'un immeuble.
- 0372 Produire les documents visuels se rapportant à l'évaluation d'un immeuble
- 0373 Utiliser la méthode de comparaison en vue de l'évaluation d'un terrain.
- 0374 Inspecter un immeuble résidentiel, agricole, commercial ou industriel.
- 0375 Utiliser la méthode du coût en vue de l'évaluation d'un immeuble unifamilial ou agricole.
- 0376 Utiliser la méthode du coût en vue de l'évaluation d'un immeuble commercial, institutionnel ou industriel.
- 0377 Utiliser la méthode de comparaison en vue de l'évaluation d'un immeuble unifamilial ou agricole.
- 0378 Effectuer des activités menant à l'évaluation d'un immeuble à revenu.
- 0379 Fournir une assistance technique pour la confection et la mise à jour d'un rôle d'évaluation.
- 037A Proposer une indication de la valeur d'un immeuble comprenant de deux à cinq logements.

TECHNOLOGIE DE L'ESTIMATION ET DE L'ÉVALUATION EN BÂTIMENT

221.D0

PROFIL ESTIMATION EN CONSTRUCTION 221.DA

Cohorte 2011 (Révision Novembre 2010)

1^{er} TRIMESTRE (29 périodes H-C, total 41 périodes)				C	P	U
Formation générale commune						
601-101-MQ	Écriture & littérature	4EF0	2-2-3	2	1/3	
604-10X-MQ	Langue seconde (fonction du classement) (Compétence 4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3)		2-1-3		2	
Formation spécifique						
221-STB-DM	Structure de bois	036A,036B	3-2-1		2	
221-PEE-DM	Initiation à l'estim. & l'évaluation	036J,036K	2-2-1	1	2/3	
221-PMC-DM	Produits et matériaux de construction	036F	1-2-1	1	1/3	
221-DG1-DM	Dessin graphique 1	036L	1-3-1	1	2/3	
360-TD1-DM	Traitement inform. de données	036D	1-2-1	1	1/3	
350-CMT-DM	Communication en milieu de travail	036H	1-2-1	1	1/3	
2^e TRIMESTRE (28 périodes H-C, total 38 périodes)						
Formation générale commune						
* 601-102-MQ	Littérature et imaginaire	4EF1	3-1-3		2	1/3
Formation générale propre						
* 604-FPX-DM	Langue seconde (fonction du classement) (Compétence 4SAP ou 4SAQ ou 4SAR ou 4SAS)		2-1-3		2	
Formation spécifique						
221-FSB-DM	Fondations & structures	036A,036B	2-2-1		1	2/3
* 221-PRA-DM	Propriétés résident. & agricoles	036Q	2-2-1		1	2/3
221-PDV-DM	Interprétation de plans et devis	036C	1-4-0		1	2/3
* 221-DG2-DM	Dessin graphique 2	036L	1-4-1		2	
221-SST-DM	Santé/sécurité sur chantiers const.	036G	2-1-1		1	1/3
STAGE ATE						
3^e TRIMESTRE (28 périodes H-C, total 38 périodes)						
Formation générale commune						
* 601-103-MQ	Littérature québécoise Épreuve uniforme en enseignement et littérature	4EF2	3-1-4		2	2/3
Formation spécifique						
221-EDB-DM	Enveloppe du bâtiment	036A,036B	3-2-1		2	
* 221-CCP-DM	Composante du coût et prix revient	036P	1-3-1	1	2/3	
* 221-QPM-DM	Qté prod. & matériaux de construction	036E	2-3-1		2	
221-AFM-DM	Aspects financiers en immobilier	036W	3-2-1		2	
* 221-ETS-DM	Estimation travaux de sites	036T	2-3-2		2	1/3
4^e TRIMESTRE (24 périodes H-C, total 37 périodes)						
Formation générale commune						
* 109-101-MQ	Activité physique et santé	4EP0	1-1-1		1	
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	4PH0	3-1-3		2	1/3
Formation générale propre						
* 601-400-DM	Français prog. de gestion	4EFP	2-2-2		2	
Formation spécifique						
* 221-ELE-DM	Électricité	036A, 036B, 036C	2-1-1		1	1/3
221-LER-DM	Législation et règlements	036M	3-1-1		1	2/3
* 221-STR-DM	Estimation structure	036U	1-3-2		2	
Formation générale complémentaire						
— — — —	Activités d'apprentissage au choix Domaines 1-2-3-5-6 (Compétence 000V ou 000W ou 000X ou 000Y ou 000Z ou 0010 ou 0011 ou 0012 ou 0013 ou 0014 ou 0067 ou 021L ou 021M)		3-0-3 ou 2-1-3		2	
STAGE ATE						
5^e TRIMESTRE (20 périodes H-C, total 31 périodes)						
Formation générale commune						
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	4EP1	0-2-1		1	
* 340-102-MQ	L'être humain	4PH1	3-0-3		2	
Formation spécifique						
* 221-EAR-DM	Estimation de l'enveloppe et syst. intérieurs	036V	2-3-1		2	
* 221-PLB-DM	Plomberie	036A,036B,036C	1-2-2	1	2/3	
* 221-DDP-DM	Développement de projet	036K,036Q	1-3-1	1	2/3	
Formation générale complémentaire						
— — — —	Activités d'apprentissage au choix Domaines 1-2-3-5-6 (Compétence 000V ou 000W ou 000X ou 000Y ou 000Z ou 0010 ou 0011 ou 0012 ou 0013 ou 0014 ou 0067 ou 021L ou 021M)		3-0-3 ou 2-1-3		2	
6^e TRIMESTRE (25 périodes H-C, total 37 périodes)						
Formation générale commune						
* 109-103-MQ	Activité physique et autonomie	4EP2	1-1-1		1	
Formation générale propre						
* 340-400-DM	Philosophie prog. de gestion	4PHP	3-0-3		2	
Formation spécifique						
* 221-VCC-DM	HVAC	036A,036B,036C	1-2-2		1	2/3
* 221-EPR-DM	Estimation de projets rénovation	036R,036V	1-2-1		1	1/3
* 221-ENG-DM	Entrepreneur général	036N,036S	1-5-2		2	2/3
* 221-PLN-DM	Planification	036W	1-2-2		1	2/3
* 221-EMT-DM	Expérimentation en milieu travail	036J,036R	1-4-1		2	
* : indique un préalable à ce cours P : pondération rattachée à un cours U : unités rattachées à un cours C : compétences rattachées à un cours ⌘ : cours porteur de l'épreuve synthèse de programme (ESP) H-C : heures contact en classe Total : en classe et travail individuel						
Les cours en italique indiquent les cours du tronc commun des deux profils.						

TECHNOLOGIE DE L'ESTIMATION ET DE L'ÉVALUATION EN BÂTIMENT

221.D0

PROFIL ESTIMATION EN CONSTRUCTION 221.DA

Cohorte 2011 (Révision Novembre 2010)

A. Contenu du programme (41 cours, 74 unités)

Une composante de formation générale commune à tous les programmes d'études :

Langue d'enseignement et littérature (compétences 4EF0, 4EF1, 4EF2) : 7 1/3 unités (3 cours)
 Langue seconde (fonction du classement) : 2 unités (1 cours)
 Philosophie (compétences 4PH0, 4PH1) : 4 1/3 unités (2 cours)
 Éducation physique (compétences 4EP0, 4EP1, 4EP2) : 3 unités (3 cours)

Une composante de formation générale propre au programme d'études :

Français des sciences de la personne (compétence 4EFP) : 2 unités (1 cours)
 Langue seconde (fonction du classement) : 2 unités (1 cours)
 Philosophie des sciences de la personne (compétence 4PHP) : 2 unités (1 cours)

Une composante de formation générale complémentaire aux autres composantes du programme d'études :

Domaine 1 : sciences humaines (compétences : 000V ou 000W)
 Domaine 3 : langue moderne (compétences : 000Z, 0010 ou 0067)
 Domaine 5 : art et esthétique (compétences : 0013 ou 0014)
 Domaine 6 : problématiques contemporaines (compétences : 021L ou 021M)

4 unités (2 cours) choisis dans un ou deux des cinq domaines permis. Pour un même domaine les cours doivent être choisis dans un ensemble différent.

Une composante de formation spécifique au programme d'études pour un nombre total de 27 cours

de compétences :

TRONC COMMUN		VOIE DE SPÉCIALISATION	
036A	Analyser une construction au regard des systèmes qui la composent.	036J	Analyser la fonction de travail.
036B	Analyser une construction au regard des matériaux et des méthodes d'exécution.	036K	Se référer aux phases de développement et d'exécution d'un projet de construction.
036C	Interpréter des plans et des devis.	036L	Produire des dessins techniques.
036D	Effectuer le traitement informatisé de données techniques.	036M	Se reporter à la législation applicable aux domaines de la construction et de l'estimation.
036E	Déterminer des quantités de produits, de matériaux et de travaux de construction.	036N	Analyser des dossiers d'appels d'offres.
036F	Proposer des équivalences pour des produits et des matériaux de construction.	036P	Structurer un référentiel concernant les éléments du coût d'un projet de construction.
036G	Appliquer les règles de santé et de sécurité sur les chantiers de construction.	036Q	Effectuer la prévision du coût d'un projet pour un bureau offrant des services en architecture ou en ingénierie.
036H	Interagir en contexte professionnel.	036R	Lier l'état d'une construction ou d'un site et l'exécution de travaux de construction.
		036S	Élaborer, pour une entreprise générale de construction, une soumission à forfait pour un projet exécuté de façon traditionnelle.
		036T	Estimer le prix d'une soumission pour des travaux de préparation et d'amélioration d'un site.
		036U	Estimer le prix d'une soumission pour des travaux de structure.
		036V	Estimer le prix d'une soumission pour des travaux d'enveloppe et d'aménagement intérieur.
		036W	Planifier les travaux d'un chantier de construction.

B. Les nouvelles règles de sanction des études stipulent : *qu'un diplôme d'études collégiales sera décerné à l'étudiant qui aura réussi tous les cours de son programme d'études, aura réussi l'épreuve synthèse propre à son programme et, le cas échéant, aura réussi les épreuves uniformes imposées par le ministre.* Pour être inscrit à l'épreuve synthèse de programme et au cours de rattachement (221-ENG-DM) l'étudiante ou l'étudiant est en fin de DEC au trimestre en cause ou au trimestre subséquent sans qu'il lui soit alors possible d'être soumis à l'épreuve synthèse de programme (le ou les cours de rattachement ne sont pas offerts).

Par ailleurs, tous les étudiants inscrits au cours Littérature québécoise (601-103-MQ) sont convoqués à l'épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature à la date imposée par le ministre.

C. Liste des cours ayant des préalables spécifiques :

Cours	Préalable(s)	Cours	Préalable(s)
109-103-MQ	P.A. 109-101-MQ et 109-102-MQ	221-PRA-DM	P.R. 221-PMC-DM et 221-PEE-DM
221-EAR-DM	P.R. 221-QPM-DM et 221-EDB-DM	221-ETS-DM	P.R. 221-FSB-DM
221-DDP-DM	P.R. 221-AFM-DM	221-PLN-DM	P.R. 221-ETS-DM et 221-EDB-DM
221-CCP-DM	P.R. 360-TD1-DM et 221-STB-DM	221-QPM-DM	P.R. 221-STB-DM et 221-PDV-DM
221-ELE-DM	C.O. 221-PDV-DM	221-EPR-DM	P.R. 221-EAR-DM
221-PLB-DM	P.R. 221-PDV-DM	221-STR-DM	P.R. 221-PDV-DM et 221-FSB-DM
221-VCC-DM	P.R. 221-PDV-DM	340-102-MQ	P.A. 340-101-MQ
221-DG2-DM	P.R. 221-DG1-DM	340-400-DM	P.A. 340-101-MQ et P.R. 340-102-MQ
221-ENG-DM	P.A. 221-ETS-DM, P.A. 221-STR-DM, P.A. 221-EAR-DM, P.A. tous les cours de la formation générale prescrits pour l'accès à l'ESP	601-102-MQ	P.A. 601-101-MQ
221-EMT-DM	P.A. 350-CMT-DM et C.O. 221-ENG-DM	601-103-MQ	P.A. 601-102-MQ
		601-400-DM	P.A. 601-103-MQ
		604-FPX-DM (fonction du classement)	P.A. 604-10X-MQ (selon classement)

P.A. : signifie **Préalable absolu**. Le cours préalable doit avoir été **réussi** avant de suivre ce cours du programme.
 P.R. : signifie **Préalable relatif**. Le cours préalable doit avoir été **suivi** avec une note minimale de 50%.
 C.O. : signifie que les cours doivent être suivis au même trimestre.

D. Certains programmes universitaires peuvent avoir des exigences particulières d'admission. Veuillez consulter votre conseiller pédagogique ou le conseiller en orientation pour toute information supplémentaire.

TECHNOLOGIE DE L'ESTIMATION ET DE L'ÉVALUATION EN BÂTIMENT

221.D0

PROFIL ÉVALUATION IMMOBILIÈRE 221.DB

Cohorte 2011 (Révision Novembre 2010)

1^{er} TRIMESTRE (29 périodes H-C, total 41 périodes)				C	P	U	2^e TRIMESTRE (28 périodes H-C, total 38 périodes)				C	P	U						
Formation générale commune							Formation générale commune												
601-101-MQ	Écriture & littérature	4EF0	2-2-3	2	1/3		* 601-102-MQ	Littérature et imaginaire	4EF1	3-1-3	2	1/3							
604-10X-MQ	Langue seconde (fonction du classement) (Compétence 4SA0 ou 4SA1 ou 4SA2 ou 4SA3)		2-1-3		2		Formation générale propre												
Formation spécifique							Formation spécifique												
221-STB-DM	Structure de bois	036A,036B	3-2-1		2		* 604-FPX-DM	Langue seconde (fonction du classement) (Compétence 4SAP ou 4SAQ ou 4SAR ou 4SAS)		2-1-3		2							
221-PEE-DM	Initiation à l'estim. & l'évaluation	036X,036Y,036Z	2-2-1		1/3		Formation spécifique												
221-PMC-DM	Produits et matériaux de construction	036F	1-2-1		1/3		221-FSB-DM	Fondations & structures	036A,036B	2-2-1		1/3							
221-DG1-DM	Dessin graphique 1	0372	1-3-1		1/3		* 221-PRA-DM	Propriétés résident. & agricoles (compétences 036Y, 036Z, 0374, 0375)		2-2-1		1/3							
360-TD1-DM	Traitement inform. de données	036D	1-2-1		1/3		* 221-DG2-DM	Dessin graphique 2	0372	1-4-1		2							
350-CMT-DM	Communication en milieu de travail	036H	1-2-1		1/3		* 221-PDV-DM	Interprétation de plans et devis	036C	1-4-0		1/3							
							221-SST-DM												
							Santé/sécurité sur chantiers const.												
							036G												
							2-1-1												
							1/3												
							STAGE ATE												
3^e TRIMESTRE (27 périodes H-C, total 36 périodes)							C	P	U	4^e TRIMESTRE (28 périodes H-C, total 41 périodes)							C	P	U
Formation générale commune							Formation générale commune												
* 601-103-MQ	Littérature québécoise	4EF2	3-1-4	2	2/3		109-101-MQ	Activité physique et santé	4EP0	1-1-1		1							
Épreuve uniforme en enseignement et littérature							340-101-MQ												
							Philosophie et rationalité												
							4PH0												
							3-1-3												
							2/3												
Formation spécifique							Formation générale propre												
* 221-EDB-DM	Enveloppe du bâtiment	036A, 036B	3-2-1		2		* 601-400-DM	Français prog. de gestion	4EFP	2-2-2		2							
* 221-CCP-DM	Composante du coût et prix revient	0371	1-3-1		1/3		Formation spécifique												
* 221-QPM-DM	Qté prod. & matériaux de construction	036E	2-3-1		2		* 221-ELE-DM	Électricité	036A,036B,036C	2-1-1		1/3							
* 221-MDC-DM	Méthode de coût	0375,0376	1-3-1		1/3		221-LER-DM	Législation et règlements	0370	3-1-1		1/3							
221-AFM-DM	Aspects financiers en immobilier	0378	3-2-1		2		* 221-REV-DM	Rôle d'évaluation	0371,0379	2-1-1		1/3							
							* 221-MCE-DM												
							Méth. comparaison en éval.												
							0372,0373,0377												
							1-4-1												
							2												
							Formation générale complémentaire												
							___-___-___												
							Activités d'apprentissage au choix												
							Domaines 1-2-3-5-6												
							ou 2-1-3												
							(Compétence 000V ou 000W ou 000X ou 000Y ou 000Z												
							ou 0010 ou 0011 ou 0012 ou 0013 ou 0014 ou 0067 ou 021L ou 021M)												
							STAGE ATE												
5^e TRIMESTRE (24 périodes H-C, total 36 périodes)							C	P	U	6^e TRIMESTRE (18 périodes H-C, total 27 périodes)							C	P	U
Formation générale commune							Formation générale commune												
* 109-102-MQ	Activité physique et efficacité	4EP1	0-2-1		1		* 109-103-MQ	Activité physique et autonomie	4EP2	1-1-1		1							
* 340-102-MQ	L'être humain	4PH1	3-0-3		2		Formation générale propre												
Formation spécifique							Formation spécifique												
* 221-PLB-DM	Plomberie	036A, 036B,036C	1-2-2		1/3		* 340-400-DM	Philosophie prog. de gestion	4PHP	3-0-3		2							
* 221-CCD-DM	Coûts commerciaux et industriels	0374,0376	2-4-1		1/3		Formation spécifique												
* 221-MER-DM	Méthode du revenu	0371,0378	1-2-1		1/3		* 221-VCC-DM	HVAC	036A,036B,036C	1-2-2		1/3							
* 221-DDP-DM	Développement de projet	0375,0376	1-3-1		1/3		* 221-SEV-DM	Projet synthèse en évaluation [¶]	037A,0377	1-4-2		1/3							
							* 221-EMT-DM												
							Expérimentation en milieu de travail												
							036X,0374												
							1-4-1												
							2												
Formation générale complémentaire																			
___-___-___																			
Activités d'apprentissage au choix																			
Domaines1-2-3-5-6																			
ou 2-1-3																			
(Compétence 000V ou 000W ou 000X ou 000Y ou 000Z																			
ou 0010 ou 0011 ou 0012 ou 0013 ou 0014 ou 0067 ou 021L ou 021M)																			
							* : indique un préalable à ce cours												
							P : pondération rattachée à un cours												
							U : unités rattachées à un cours												
							C : compétences rattachées à un cours												
							¶ : cours porteur de l'épreuve synthèse de programme (ESP)												
							H-C : heures contact en classe												
							Total : en classe et travail individuel												
							Les cours en italique indiquent les cours du tronc commun des deux profils.												

TECHNOLOGIE DE L'ESTIMATION ET DE L'ÉVALUATION EN BÂTIMENT

221.D0

PROFIL ÉVALUATION IMMOBILIÈRE 221.DB

Cohorte 2011 (Révision Novembre 2010)

A. Contenu du programme (41 cours, 74 unités)

Une composante de formation générale commune à tous les programmes d'études :

Langue d'enseignement et littérature (compétences 4EF0, 4EF1, 4EF2) :	7 1/3 unités (3 cours)
Langue seconde (fonction du classement) :	2 unités (1 cours)
Philosophie (compétences 4PH0, 4PH1) :	4 1/3 unités (2 cours)
Éducation physique (compétences 4EP0, 4EP1, 4EP2) :	3 unités (3 cours)

Une composante de formation générale propre au programme d'études :

Français des sciences de la personne (compétence 4EFP) :	2 unités (1 cours)
Langue seconde (fonction du classement) :	2 unités (1 cours)
Philosophie des sciences de la personne (compétence 4PHP) :	2 unités (1 cours)

Une composante de formation générale complémentaire aux autres composantes du programme d'études :

Domaine 1 : sciences humaines (compétences : 000V ou 000W)	
Domaine 3 : langue moderne (compétences : 000Z, 0010 ou 0067)	
Domaine 5 : art et esthétique (compétences : 0013 ou 0014)	
Domaine 6 : problématiques contemporaines (compétences : 021L ou 021M)	

4 unités (2 cours) choisis dans un ou deux des cinq domaines permis. Pour un même domaine les cours doivent être choisis dans un ensemble différent.

Une composante de formation spécifique au programme d'études pour un nombre total de 27 cours (46 1/3 unités). Ces cours visent à permettre l'atteinte des compétences :

TRONC COMMUN		VOIE DE SPÉCIALISATION	
036A	Analyser une construction au regard des systèmes qui la composent.	036X	Analyser la fonction de travail.
036B	Analyser une construction au regard des matériaux et des méthodes d'exécution.	036Y	Cerner les paramètres fondamentaux de l'évaluation immobilière.
036C	Interpréter des plans et des devis.	036Z	Analyser les déterminants sur lesquels se fonde la valeur immobilière.
036D	Effectuer le traitement informatisé de données techniques.	0370	Se reporter à la législation concernant l'évaluation immobilière.
036E	Déterminer des quantités de produits, de matériaux et de travaux de construction.	0371	Rechercher des données relatives à l'évaluation d'un immeuble.
036F	Proposer des équivalences pour des produits et des matériaux de construction.	0372	Produire les documents visuels se rapportant à l'évaluation d'un immeuble.
036G	Appliquer les règles de santé et de sécurité sur les chantiers de construction.	0373	Utiliser la méthode de comparaison en vue de l'évaluation d'un terrain.
036H	Interagir en contexte professionnel.	0374	Inspecter un immeuble résidentiel, agricole, commercial ou institutionnel.
		0375	Utiliser la méthode du coût en vue de l'évaluation d'un immeuble unifamilial ou agricole.
		0376	Utiliser la méthode du coût en vue de l'évaluation d'un immeuble commercial, institutionnel ou industriel.
		0377	Utiliser la méthode de comparaison en vue de l'évaluation d'un immeuble unifamilial ou agricole.
		0378	Effectuer des activités menant à l'évaluation d'un immeuble à revenus.
		0379	Fournir une assistance technique pour la confection et la mise à jour d'un rôle d'évaluation.
		037A	Proposer une indication de la valeur d'un immeuble comprenant de 2 à 5 logements.

B. Les nouvelles règles de sanction des études stipulent : *qu'un diplôme d'études collégiales sera décerné à l'étudiant qui aura réussi tous les cours de son programme d'études, aura réussi l'épreuve synthèse propre à son programme et, le cas échéant, aura réussi les épreuves uniformes imposées par le ministre.* Pour être inscrit à l'épreuve synthèse de programme et au cours de rattachement (221-SEV-DM) l'étudiante ou l'étudiant est en fin de DEC au trimestre en cause ou au trimestre subséquent sans qu'il lui soit alors possible d'être soumis à l'épreuve synthèse de programme (le ou les cours de rattachement ne sont pas offerts).

Par ailleurs, tous les étudiants inscrits au cours Littérature québécoise (601-103-MQ) sont convoqués à l'épreuve uniforme en langue d'enseignement et littérature à la date imposée par le ministre.

C. Liste des cours ayant des préalables spécifiques :

Cours	Préalable(s)	Cours	Préalable(s)
109-103-MQ	P.A. 109-101-MQ et 109-102-MQ	221-DDP-DM	P.R. 221-AFM-DM
221-CCD-DM	P.R. 221-PRA-DM et 221-MDC-DM	221-QPM-DM	P.R. 221-STB-DM et 221-PDV-DM
221-PRA-DM	P.R. 221-PMC-DM et 221-PEE-DM	221-REV-DM	C.O. 221-LER-DM
221-ELE-DM	C.O. 221-PDV-DM	221-MDC-DM	C.O. 221-AFM-DM
221-PLB-DM	P.R. 221-PDV-DM	340-400-DM	P.A. 340-101-MQ et P.R. 340-102-MQ
221-VCC-DM	P.R. 221-PDV-DM	340-102-MQ	P.A. 340-101-MQ
221-DG2-DM	P.R. 221-DG1-DM	601-102-MQ	P.A. 601-101-MQ
221-CCP-DM	P.R. 360-TD1-DM et 221-STB-DM	601-103-MQ	P.A. 601-102-MQ
221-SEV-DM (ESP)	P.A. 221-MDC-DM, P.A. 221-MCE-DM, P.A. 221-MER-DM, P.A. tous les cours de la formation générale prescrits pour l'accès à l'ESP	601-400-DM	P.A. 601-103-MQ
221-MCE-DM	P.R. 221-MDC-DM	604-FPX-DM (fonction du classement)	P.A. 604-10X-MQ (selon classement)
221-MER-DM	P.R. 221-MCE-DM		
221-EMT-DM	P.A. 350-CMT-DM et C.O. 221-SEV-DM		

P.A. : signifie **Préalable absolu**. Le cours préalable doit avoir été **réussi** avant de suivre ce cours du programme.
 P.R. : signifie **Préalable relatif**. Le cours préalable doit avoir été **suivi** avec une note minimale de 50%.
 C.O. : signifie que les cours doivent être suivis au même trimestre.

D. Certains programmes universitaires peuvent avoir des exigences particulières d'admission. Veuillez consulter votre conseiller pédagogique ou le conseiller en orientation pour toute information supplémentaire.

18. RÉCUPÉRATION D'UN COURS ÉCHOUÉ

La récupération d'un cours échoué permet, sous certaines conditions, d'offrir une partie de cours à l'étudiant, qui, en l'absence de cette mesure, devrait reprendre le cours dans son entier en raison d'un échec. L'étudiant devrait consulter son aide pédagogique pour connaître les modalités pour se prévaloir de cette mesure.

19. PLAGIAT OU FRAUDE

Le plagiat est un acte malhonnête grave. L'étudiant qui se livre à des activités de plagiat ou de fraude est passible de sanctions.

Le Cégep considère comme plagiat ou fraude :

- a) le copiage intégral ou partiel d'un texte, d'un document (travail, rapport de laboratoire, livre, document disponible dans Internet...) ou d'une œuvre réalisée par une autre personne;
- b) l'exposition de façon substantielle, d'idées similaires à celles présentées dans des travaux réalisés par un autre étudiant ou d'un texte publié de façon physique ou électronique, en modifiant légèrement la forme de présentation ou la phraséologie;
- c) l'utilisation, pendant une évaluation, de tout moyen électronique de transmission, d'enregistrement ou de réception d'information non autorisé par l'enseignant;
- d) la possession ou l'utilisation pendant un examen, de toute forme de documentation non autorisée;
- e) l'utilisation pendant un examen, de la copie d'examen d'un autre étudiant;
- f) l'obtention de toute aide non autorisée qu'elle soit électronique, collective ou individuelle;
- g) l'utilisation totale ou partielle d'un texte d'autrui en le faisant passer pour le sien;
- h) la substitution de personne lors d'un travail ou d'un examen faisant l'objet d'une évaluation;
- i) toute autre pratique malhonnête qui a pour objet de se procurer un avantage injuste lors d'une évaluation;
- j) toute autre pratique malhonnête qui a pour objet de procurer à une autre personne un avantage injuste lors d'une évaluation.

Pour une première offense, l'étudiant se voit attribuer la note zéro pour le travail ou l'examen. Dans le cas d'une récidive, la direction des études prendra les sanctions nécessaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion du cégep.

20. L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME

À compter du trimestre d'hiver 1998, une des conditions à rencontrer pour se voir décerner un diplôme d'études collégiales est la réussite de l'épreuve synthèse de programme.

L'étudiant inscrit au programme Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment doit considérer que, de façon générale, pour pouvoir s'inscrire à l'épreuve synthèse, il devra être en fin de programme.

Plus spécifiquement, l'étudiant est en fin de DEC au trimestre en cause ou au trimestre subséquent sans qu'il lui soit alors possible d'être soumis à l'épreuve synthèse de programme. L'étudiant :

- < est inscrit ou a réussi le cours de français 601-103-MQ;
- < est inscrit ou a réussi le cours de philosophie 340-102-MQ;
- < est inscrit ou a réussi le cours d'anglais de la formation générale commune;
- < est inscrit ou a réussi son 2^e cours d'éducation physique.

Profil estimation :

L'épreuve synthèse de programme pour le profil Estimation en construction 221.DA est liée au cours 221-ENG-DM Entrepreneur général et fera appel à des habiletés de résolution de problème visant à vérifier, entre autres, les compétences suivantes :

- ◆ Planifier les étapes d'un estimé;
- ◆ Apprécier les techniques de construction à utiliser;
- ◆ Estimer les quantités de matériaux, leurs coûts et le temps nécessaire à la réalisation d'un projet;

Profil évaluation :

L'épreuve synthèse de programme pour le profil Évaluation immobilière 221.DB est liée au cours 221-SEV-DM Immeubles de cinq logements et fera appel à des habiletés de résolution de problème visant à vérifier, entre autres, les compétences suivantes :

- ◆ Effectuer les relevés quantitatifs et qualitatifs lors de l'inspection des bâtiments;
- ◆ Calculer la dépréciation et le coût de remplacement;
- ◆ Effectuer des recherches au bureau d'enregistrement et rédiger des rapports d'évaluation.

21. LES COURS DE MISE À NIVEAU

FRANÇAIS MISE À NIVEAU

Ce cours est imposé à l'étudiant dont les résultats en français au secondaire se situent entre 60 et 65% en Écriture (520) et entre 60 et 70% pour la note globale (506) et une moyenne générale au secondaire de moins de 75%

OU

à l'étudiant qui démontre, par des mesures d'évaluation locales, des faiblesses dans cette matière.

La réussite du cours de mise à niveau est exigée pour accéder aux autres cours de cette discipline. Il doit donc être suivi en surplus des cours prévus au programme. Le cours Mise à niveau en français (601-012-50) est jumelé au premier cours de la séquence Écriture et littérature (601-101-MQ). Les deux cours ensemble commandent 7 heures de cours par semaine pendant un trimestre.

MATHÉMATIQUES (201-013-50 et 201-015-50)

Nous vous informons que, pour cette année, le Cégep de Drummondville offre deux cours de mise à niveau en mathématiques. Ces cours s'adressent à l'étudiant souhaitant se rendre admissible à un programme de DEC pour lequel les conditions particulières sont manquantes. Ces cours sont :

TS ou SN 4^e sec. ou mathématiques 436 : 201-013-50 (offert à l'automne)

TS ou SN 5^e sec. ou mathématiques 536 : 201-015-50 (offert à l'automne et à l'hiver).

Ces cours sont dispensés dans la mesure où il y a suffisamment d'inscriptions. À défaut, l'étudiant devra s'adresser au Service de l'éducation des adultes de sa commission scolaire.

Pour les étudiants de la région de Drummondville, veuillez vous adresser à la Commission scolaire des Chênes (tél. : 819-478-6800).

22. COURS CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de mettre à profit leurs connaissances et leurs compétences en français pour aider des étudiants en difficulté. **Vous devez être sélectionnés par les responsables du Centre d'aide en français (CAF) pour suivre ce cours.** Ce cours remplace le cours de FRANÇAIS PROPRE (4^e cours).

COURS	OFFERT	REMARQUE
601-ASS-DM Pondération 2-2-2 CENTRE D'AIDE EN FRANÇAIS, FORMATION POUR LS AIDANTS	Aut. Hiv.	Préalable : Avoir réussi un trimestre d'études collégiales. Être fort en français, faire évaluer ses compétences par les professeurs responsables.

Objectif pédagogique du cours

Maîtriser les connaissances théoriques et les habiletés nécessaires pour exercer d'une façon efficace, auprès d'étudiants de niveau collégial, une fonction d'aide dans la maîtrise du français; permettre aux étudiants d'améliorer leur connaissance de la langue maternelle et de développer des habiletés de correction de la langue et des attitudes pédagogiques adéquates.

Contenu

Formation théorique; exercices pratiques; périodes de laboratoire; perfectionnement sur le code grammatical et la composition; mises en situation pour approfondir les méthodes pédagogiques.

Méthodologie

Théorie; laboratoire : rencontres avec des étudiants en difficulté; perfectionnement.

Évaluation

Travaux pratiques; rapports de laboratoire; bilan des rencontres; travail de synthèse.

23. COURS CENTRE D'AIDE EN ANGLAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS

Ce cours s'adresse aux étudiants désireux de mettre à profit leurs connaissances et leurs compétences en anglais pour aider des étudiants en difficulté. Le cours Centre d'aide en anglais, formation pour les aidants sera reconnu comme cours de formation générale propre (2^e cours).

COURS	OFFERT	REMARQUE
604-ASS-DM Pondération 2-1-3 CENTRE D'AIDE EN ANGLAIS, FORMATION POUR LES AIDANTS	Aut. Hiv.	Préalable : Avoir réussi soit le cours Langue anglaise et culture (604-102-MQ) ou Culture anglaise et littérature (604-103-MQ) avec une note supérieure ou égale à la moyenne du groupe. Avoir des qualités de communicateur et une attitude aidante. Se soumettre à une entrevue avec les responsables.

Objectif pédagogique du cours

Maîtriser les connaissances théoriques et les habiletés nécessaires pour exercer d'une façon efficace, auprès d'étudiants de niveau collégial, une fonction d'aide dans la maîtrise de l'anglais : compréhension écrite et orale, maîtrise des concepts grammaticaux; amélioration de la communication écrite et orale.

Contenu

Formation théorique; exercices pratiques; périodes de laboratoire; perfectionnement sur le code grammatical de base et la communication; mises en situation pour approfondir les méthodes pédagogiques.

Méthodologie

Théorie; laboratoire; rencontres avec des étudiants en difficulté; perfectionnement.

Évaluation

Travaux pratiques; rapports de laboratoire; bilan des rencontres; travail de synthèse.